

## Processus de diversification touristique autour des sports de nature dans une station de moyenne montagne

*Tourist diversification process around outdoor sports in low mountain station*

Clémence Perrin-Malterre

---



Éditeur

Éditions touristiques européennes

### Édition électronique

URL : <http://tourisme.revues.org/1012>

DOI : 10.4000/tourisme.1012

ISSN : 2492-7503

### Référence électronique

Clémence Perrin-Malterre, « Processus de diversification touristique autour des sports de nature dans une station de moyenne montagne », *Mondes du Tourisme* [En ligne], 11 | 2015, mis en ligne le 01 décembre 2015, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://tourisme.revues.org/1012> ; DOI : 10.4000/tourisme.1012

---

Ce document a été généré automatiquement le 30 septembre 2016.



*Mondes du tourisme* est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# *Processus de diversification touristique autour des sports de nature dans une station de moyenne montagne*

*Tourist diversification process around outdoor sports in low mountain station*

**Clémence Perrin-Malterre**

---

## NOTE DE L'AUTEUR

Ce travail a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence nationale de la recherche (Labex ITEM- ANR-10-LABX-50-01) au titre du programme "Investissements d'avenir".

- 1 Depuis le milieu des années 2000, la commune de Saint-Pierre-de-Chartreuse, en lien avec le Parc naturel régional de Chartreuse (PNR) et la communauté de communes Chartreuse Guiers, s'est engagée dans une réflexion autour de la diversification touristique de son territoire. Commune support d'une station de sports d'hiver de moyenne montagne, elle se trouve comme d'autres confrontée à des évolutions conjoncturelles (Macchiavelli, 2009 ; Rech, Mounet et Briot, 2009) :
  - des évolutions climatiques avec des problèmes d'enneigement qui ne leur permettent plus de garantir une offre de qualité (Richard, George-Marcelpoil et Boudières, 2010) ;
  - une augmentation de la concurrence qui oblige les destinations de montagne à une compétition élevée avec une offre arrivée à maturité et un produit ski qui perd de sa compétitivité (Botti, Goncalves et Peypoch, 2012) ;
  - des évolutions socioculturelles qui provoquent des modifications dans la demande de la clientèle avec une importance accordée aux côtés ludique et émotionnel des activités (Corneloup, 2007) ;
  - la fragmentation des séjours touristiques avec le développement des courts séjours et de l'excursionnisme (Duhamel et Knafou, 2007) ;

- et le développement de nouvelles formes de “résidentialités” (François et Billet, 2010) avec la transformation des résidences touristiques en résidences principales.
- 2 Les élus ont ainsi affiché une volonté de s’engager dans une diversification touristique pour sortir du “tout neige” (Bourdeau, 2009a) et développer un “tourisme quatre saisons” ; et réussir à satisfaire au mieux les attentes de la clientèle, y compris les clients de proximité, qui sont de plus en plus nombreux à fréquenter le massif, souvent à la journée.
  - 3 Dans le même temps, l’entreprise Raidlight, spécialisée dans la fabrication de chaussures et de matériel pour le trail, cherchait un nouveau site d’implantation de son siège social qui soit plus proche de ses clients-pratiquants, et pour créer, à terme, un site de pratique avec des itinéraires balisés. C’était également la volonté de l’entreprise K-124, entreprise leader mondial dans la fabrication de VTT trial et BMX, de s’implanter dans un lieu à proximité duquel puisse se dérouler la pratique de cette activité.
  - 4 Dans le cadre de cette étude, il s’agit d’analyser comment différents acteurs aux intérêts propres ont été amenés à coordonner leurs actions pour mener à bien leurs projets de développement autour des sports de nature ; et comment ce processus contribue à la diversification touristique du territoire de Saint-Pierre-de-Chartreuse. Nous suivons ainsi la proposition de Boutroy, Bourdeau, Mao et Sénil (2012) qui, au-delà de l’analyse globale de la filière “tourisme sportif de montagne et de nature en Rhône-Alpes”, suggèrent de “resserrer la focale afin d’observer au plus près les acteurs dans les modalités complexes de leurs liaisons concrètes”. Cette analyse doit nous permettre de comprendre comment le sport peut contribuer au développement du territoire.

## Diversification touristique et analyse organisationnelle

- 5 Dans les massifs alpins et pyrénéens, à l’heure où les modèles fordistes de développement touristique s’essoufflent, les acteurs s’appliquent à diversifier l’offre touristique. Des travaux (Dissart, 2012 ; François, 2008 ; François, Hirczak et Sénil, 2013 ; Savelli, 2012) montrent que cette diversification touristique repose sur l’activation de ressources territoriales, définies comme “une caractéristique construite d’un territoire spécifique et ce, dans une optique de développement” (Gumuchian, Pecqueur, 2007, p. 5). Pour Corrado (2004), la ressource territoriale est latente, et doit sa découverte et son actualisation à une interprétation d’une partie des individus qui constituent la société. La ressource territoriale naît donc de l’intentionnalité des acteurs et de leur volonté d’agir. Mais, surtout, elle résulte de la coordination de ces acteurs (Lamara, 2009, p. 13) qui “relève d’une prise de conscience de la nécessité de mise en commun des forces et des intérêts individuels au profit du bien de la communauté”. “C’est bien l’action d’un ensemble d’acteurs autour d’une production ou d’un projet qui fonde la construction du territoire, la révélation et la valorisation des ressources territoriales” (Dissart, 2012, p. 3). Ces travaux soulignent donc le rôle clé joué par les acteurs dans l’identification, l’“invention” et la valorisation de nouvelles ressources touristiques ainsi que leur capacité à faire de ces ressources des leviers de développement territorial (Oiry-Vaccara, 2012, p. 2). Des travaux sur l’innovation dans les destinations touristiques de montagne montrent également l’importance des acteurs locaux et de leur coopération ; en tant qu’élément essentiel du processus d’innovation (Macchiavelli, 2009). Le processus innovant est en effet attaché à la présence d’une dynamique collective partagée au sein d’un territoire donné (Corneloup, 2009). Par exemple, dans le Pays des Écrins, la diversification économique du territoire, notamment autour du tourisme,

repose fréquemment sur des partenariats entre secteurs public, privé et associatif (Bourdeau, 2009b). *“Ainsi, les sociétés locales, loin de subir le tourisme, sont les acteurs du développement touristique, étant capables d’en faire un instrument au service de stratégies propres.”* (Oiry-Vaccara, 2012, p. 2.)

- 6 Dans le cadre de ce travail, il s’agit d’analyser l’implication des acteurs locaux face au problème de la mutation des sports d’hiver et au renouvellement de l’offre touristique de Saint-Pierre-de-Chartreuse. Selon Friedberg (1993), si un “problème<sup>1</sup>” est suffisamment important pour s’imposer à différents acteurs, ces derniers sont amenés à coordonner leurs actions pour essayer de le résoudre. Ils se trouvent alors dans une situation d’interaction. C’est justement l’objet de l’approche organisationnelle développée par Friedberg (1993, p. 21) que d’étudier les *“processus d’organisation par lesquels sont façonnés, stabilisés et coordonnés les comportements et les interactions stratégiques d’un certain nombre d’acteurs dont l’interdépendance rend la coopération indispensable, mais qui gardent tous un degré d’autonomie”*. Dans son approche, les individus sont considérés comme des acteurs stratégiques dont les comportements sont l’expression d’intentions et de calculs. Ils poursuivent ce qu’ils considèrent être leur intérêt. Mais, pour atteindre leurs objectifs, ils ont parfois besoin d’obtenir la contribution d’autres acteurs et se trouvent alors en situation d’interaction. Selon Friedberg, les processus d’interaction qui relient les acteurs reposent sur un substrat de pouvoir. Celui-ci est conceptualisé comme une relation d’échange négocié de comportements. Cet auteur précise que les relations de pouvoir ne sont pas seulement conflictuelles : *“[...] elles incluent toujours une dimension collusive dans la mesure où chaque acteur pour améliorer sa propre position cherche à réduire les possibilités de choix de ses partenaires et contribue à la stabilité de la relation”* (Friedberg, 1993, p. 130).
- 7 D’autres approches en sociologie des organisations permettent d’enrichir la notion d’acteur stratégique (Amblard *et al.*, 1996). Boltanski et Thévennot (1991) montrent que certaines positions stratégiques prises par les acteurs peuvent s’expliquer par une référence à des valeurs. Les deux postulats de départ de leur démarche sont que les personnes ont compétence à évaluer la nature des situations et que ces situations ne peuvent s’analyser qu’à partir des “représentations” qu’en donnent les acteurs à travers la justification de leurs actions. Ces justifications se réfèrent à des systèmes de valeurs ou d’idéaux que les auteurs ont appelés “mondes”. En ce qui concerne les sports de nature, Corneloup (2000) et Corneloup *et al.* (2001) ont mis en évidence huit formes de développement des espaces sportifs de nature se rapportant aux différents “mondes” de Boltanski et Thévennot. Ces auteurs montrent qu’un espace touristique doit être vu comme un système au sein duquel des interactions se construisent entre des acteurs aux rationalités multiples. Ces derniers, *“qu’ils soient prestataires en loisir sportif, directeurs de station, responsables d’office de tourisme ou maires d’une commune touristique, présentent des conceptions différenciées du développement de la nature, de la clientèle, des relations avec les partenaires et des manières de vendre leur produit”* (Corneloup *et al.*, 2001, p. 21).
- 8 Par ailleurs, cette orientation théorique permet de se situer dans une sociologie de l’action publique (Lascoumes et Le Galès, 2006), approche qui accorde une nouvelle place aux institutions publiques qui passent d’un travail sur les acteurs à un travail avec les acteurs pour définir en commun un projet territorial qui ne soit plus imposé “par le haut”.

## Méthodologie

- 9 Dans le cadre de cette recherche, nous privilégions une démarche inductive, démarche qui donne la priorité à la découverte du terrain et au développement de modèles locaux d'interprétation qui collent à ce terrain et à ses particularités. Afin d'analyser le processus de diversification touristique du territoire, nous avons mené dix entretiens semi-directifs avec :
  - l'adjoint au maire de Saint-Pierre-de-Chartreuse chargé du tourisme, moniteur de ski et de snowboard sur la station, ainsi que créateur d'une entreprise d'encadrement de loisirs sportifs : BK Games ;
  - le chargé de mission tourisme du PNR de Chartreuse ;
  - le vice-président de la communauté de communes Chartreuse Guiers, maire d'Entre- Deux- Guiers, directeur d'un grand magasin de bricolage ;
  - le gérant de l'entreprise Raidlight-Vertical ;
  - le gérant de l'entreprise K-124 ;
  - le gérant de l'entreprise Feeling Sport Nat, spécialisée dans l'encadrement des loisirs sportifs de nature ;
  - un membre de Cartusiana, bureau des accompagnateurs en montagne de Chartreuse ;
  - les gérants des entreprises Brun Sports et 2A Sports, magasins de location et vente de matériel sportif ;
  - et le président du club VTT Chartreuse.
- 10 Le guide d'entretien utilisé pour ces entretiens portait sur :
  - les caractéristiques physiques des sites de pratique et les aménagements réalisés ;
  - les acteurs, avec la prise en compte de leurs stratégies, de leurs objectifs, de leurs intérêts et de leur rôle au sein du contexte d'action ;
  - les relations entre les acteurs : coopération, conflit, absence de relation ;
  - les formes de développement du territoire.
- 11 À partir des entretiens semi-directifs intégralement retranscrits, une analyse qualitative a été réalisée. Plus précisément, l'analyse thématique a été privilégiée. Elle consiste à *“procéder systématiquement au repérage, au regroupement et, subsidiairement, à l'examen discursif des thèmes abordés dans un corpus”* (Paillé et Mucchielli, 2003, p. 162). L'unité thématique est *“un noyau de sens repérable en fonction de la problématique et des hypothèses de la recherche”* (Blanchet et Gotman, 2005, p. 98). Les thèmes ont été sélectionnés en fonction du cadre théorique et ont constitué un cadre stable d'analyse de tous les entretiens. Il s'agit donc d'une procédure close de catégorisation (Ghiglione et Matalon, 1991) dans le sens où les thèmes ont été définis préalablement à l'analyse.
- 12 Nous avons également participé à une rencontre organisée à Saint-Pierre-de-Chartreuse, le 18 avril 2013, par le Club euroalpin des chambres de commerces et d'industrie sur la diversification et les nouvelles pratiques sportives en montagne.
- 13 Nous avons aussi analysé le contenu de forums de discussion sur Internet, de la presse locale (le quotidien *Le Dauphiné libéré*) et du journal municipal, lorsque le contenu de ces sources portait sur les différentes activités sportives proposées et les aménagements réalisés, ainsi que sur l'implantation des entreprises privées sur le territoire de la commune.

## Présentation du territoire

- 14 La commune de Saint-Pierre-de-Chartreuse compte un peu plus de 1 000 habitants. Si elle a pendant longtemps vécu de l'agriculture puis du commerce du bois, le tourisme a pris une part importante dans son développement économique à partir du xx<sup>e</sup> siècle. C'est en effet à Saint-Pierre que fut créé le premier syndicat d'initiative de France, en 1905, par Léon Auscher, administrateur du Touring Club de France. En 1938, la commune est classée station climatique et devient l'une des premières stations de sports d'hiver du Dauphiné avec une patinoire, un tremplin de saut, une piste de bobsleigh. Puis, sous l'impulsion du maire, Auguste Villard, des remontées mécaniques sont construites en 1949, permettant aux skieurs d'atteindre l'altitude de 1 700 mètres. La station de ski a connu les heures de gloire des sports d'hiver dans les années 1970 et, après avoir souffert des années sans neige dans les décennies 1980 et dans les premières années 1990, elle connaît actuellement un second souffle, même si l'enneigement reste aléatoire. Désormais relié à la commune de Saint-Pierre-d'Entremont par le site du Planolet, la station représente le plus grand domaine skiable du massif avec 24 pistes. La gestion du domaine skiable est assurée par un syndicat intercommunal à vocation unique (Sivu) qui regroupe les deux communes support de la station (à noter que celle de Saint-Pierre-de Chartreuse possède 80 % des parts).

## L'introduction d'une nouvelle activité estivale

- 15 Avant le début des années 2000, les loisirs sportifs estivaux proposés aux touristes étaient essentiellement la randonnée ainsi que les activités de la base de loisirs (piscine, tennis, mini-golf, parcours acrobatique en hauteur). Cependant, comme le constate François (2008, p. 147), *“la commune a décidé de valoriser son patrimoine naturel par la construction d'un parc aventure forestier banal, tel qu'il en existait déjà un dans le massif et tels qu'ils se développent dans la plupart des destinations de montagne”*.
- 16 En 2005, un moniteur de snowboard, responsable du snowpark l'hiver, a créé son entreprise, BK Games, pour lancer une nouvelle activité estivale : *“J'ai commencé la diversification un peu avant les autres en amenant du mountain board. (...) Ça fait 8 ans que je loue un téléski à la station et que je pratique mon activité.”* C'est également à cette période qu'une concertation a eu lieu entre la commune de Saint-Pierre, la communauté de communes et le PNR, sur la démarche de diversification touristique à entreprendre, notamment pour développer la saison estivale. Il s'agissait alors de prendre en considération les conséquences des évolutions climatiques avec un enneigement de plus en plus aléatoire (*“À cette époque-là on a vraiment commencé à réfléchir à comment faire face aux difficultés d'enneigement l'hiver”*), mais aussi les évolutions des comportements et des pratiques touristiques en raison des changements socioculturels (*“Il y a eu toute une réflexion par rapport à l'évolution de la clientèle. On a plus de gens qui viennent à la journée, des vacanciers qui ne font pas que du ski et qui sont demandeurs d'autres activités”*). La décision a alors été prise de développer l'activité de VTT de descente : *“On a décidé d'aménager les pistes de descente qui étaient déjà plus ou moins exploitées en été par les descendeurs un peu à la sauvage. Et puis, on s'est dit qu'on allait rendre la chose plus cohérente, et les sentiers qui existaient, en faire trois ou quatre pistes. Donc, on a mis en place un système de forfaits l'été pour pouvoir utiliser les remontées mécaniques.”* Ainsi, les propriétés physiques du lieu mais aussi

les aménagements réalisés ont permis l'investissement du site par une nouvelle activité avec l'arrivée de pratiquants autonomes. Le site de pratique est devenu par la suite un spot reconnu car "le spot est autant fait par les pratiquants que par les propriétés physiques qui font le spot" (Rech, Briot et Mounet, 2009). Comme l'explique en effet un internaute : "Le nombre de pistes est assez limité (une piste de chaque couleur avec quelques variantes possibles), mais la difficulté est bien dosée. De la noire très technique à la verte qui serpente en sous-bois, tout le monde y trouve son compte : confirmés, débutants, etc."

Figure 1 : Plan des pistes de VTT de descente



- 17 Ce sont aussi deux nouveaux acteurs qui ont participé au développement de l'activité, à savoir des loueurs de matériel sportif (2A Sports et Brun Sports) qui, au départ, louaient du matériel de sports d'hiver et se sont lancés dans la location de VTT : "C'est vrai qu'on a vu l'arrivée de cette nouvelle activité d'un bon œil car ça nous a permis de nous diversifier dans la location de VTT." De la même manière, des prestataires sportifs ont pu diversifier leur offre : l'entreprise BK Games, Cartusiana (le bureau des accompagnateurs) et l'entreprise Feeling Sport Nat, créée en 2008. Ainsi, même si le fonctionnement du télésiège pour permettre l'activité de VTT de descente n'est pas forcément rentable sur la période estivale, "l'idée, c'est que si on augmente l'offre touristique, il y a aussi des retombées au niveau local, autre que le VTT au sens strict. Déjà, il y a des loueurs, il y a de l'équipement, il y a de l'hébergement, etc." Les membres de l'école de VTT Chartreuse, créée en 2010 dans le but de rassembler les jeunes du massif pour pratiquer cette discipline, ont pu bénéficier de ces nouveaux aménagements, notamment du mountain park : "Pour l'école de VTT, pour pouvoir faire des moments d'apprentissage assez techniques, il faut quand même avoir un petit park." L'école de VTT a également participé à la création d'une dynamique sur le territoire avec la mise en place d'événementiels.
- 18 Ainsi, au départ du projet, on observe une réelle volonté politique des élus locaux pour favoriser la création et l'aménagement d'espaces de pratique sportive. Les acteurs privés ont accepté de participer au projet, car ils y trouvaient leurs propres intérêts : les loueurs et les prestataires sportifs ont pu augmenter leurs chiffres d'affaires et le club de VTT

Chartreuse dispose désormais d'aménagements pour ses adhérents, lui permettant d'augmenter son nombre de licenciés. Ainsi, les acteurs ont été amenés à coordonner leurs actions, et cette interdépendance stratégique (Friedberg, 1993) a permis au projet de voir le jour avec la création d'une nouvelle offre sportive et touristique. En effet, comme l'explique l'adjoint au maire en charge du tourisme : *“Les vacanciers n'ont pas forcément changé mais ils se sont mis à faire toutes ces activités. Et ils apprécient de pouvoir ne pas faire sur la semaine uniquement de la piscine ou de la randonnée.”* Cependant, on constate que la majorité des vacanciers qui pratiquent ces activités ne sont pas à proprement parler des touristes sportifs, car, si l'on s'en tient à la définition de Pigeassou (2006), *“l'intégration de l'objet sportif doit être à la base du projet touristique et non pas un simple élément ou adjuvant”*. Il s'agit donc davantage de sport pratiqué lors d'un voyage, selon la classification de Gammon et Robinson (2003), car les touristes *“vont un coup à l'accrobranche, ils vont un coup fait une descente en trottinette ; ils vont un coup voir la station de trail pour faire une boucle de trail”*, mais la pratique de ces activités ne constitue pas le motif principal du déplacement. Cependant, ces activités sportives peuvent être considérées comme de nouvelles ressources touristiques élaborées par les acteurs locaux pour en faire des leviers de développement du territoire.

## La participation d'entreprises de fabrication d'articles de sports au processus de diversification

- 19 En 2010-2011, deux entreprises se sont implantées sur le territoire de Saint-Pierre-de-Chartreuse : Raidlight et K-124. Pour les gérants de ces entreprises, le choix de ce territoire d'implantation a été guidé par la volonté *“d'être plus proches du terrain, et d'inscrire notre espace de travail au cœur même d'un lieu de pratique de toutes nos disciplines.”* *“On souhaitait se rapprocher du lieu de pratique de nos clients pour qu'ils puissent venir tester les produits, avec des casiers et des vestiaires et avoir des parcours au départ de chez nous.”*
- 20 Pour le gérant de Raidlight, il s'agissait également de s'implanter dans un secteur déjà touristique disposant d'infrastructures d'accueil et de développer le tourisme en faisant venir des sportifs pour pratiquer le trail. Il a alors trouvé un appui auprès des acteurs publics pour monter son projet de station de trail, c'est-à-dire la création de parcours balisés en s'appuyant sur le réseau de chemins de randonnée existant et avec une base d'accueil dans les locaux de l'entreprise. Cela correspondait aux objectifs de diversification des acteurs publics. Le PNR de la Chartreuse, par exemple, souhaitait être *“identifié comme un pôle pour les activités de pleine nature. Des activités pas seulement réservées à une élite mais plutôt au grand public”*. Les acteurs publics ont alors coordonné leurs actions afin de mobiliser des sources de financement pour faciliter l'implantation de l'entreprise sur le territoire et permettre la mise en place de la station de trail. Les acteurs publics disposent donc d'une pertinence (Friedberg, 1993), ce qui leur donne une capacité d'action leur permettant de négocier avec l'entreprise pour que le projet de station de trail puisse bénéficier au développement touristique du territoire. C'est ainsi que le projet a été réorienté *“vers un aspect plus touristique”*, car *“on a compris localement que le fait de pouvoir développer une activité ici, ça serait un plus pour le territoire. (...) Et plus ça va marcher d'une façon globale sur le territoire, plus on en sera bénéficiaire et tout le monde est gagnant”*. De plus, la mairie de Saint-Pierre-de-Chartreuse a utilisé sa capacité d'action pour inciter Raidlight à coopérer avec Cartusiana afin de mutualiser l'accueil des pratiquants et touristes à la base d'accueil, ce qui s'est traduit par une installation de Cartusiana dans les

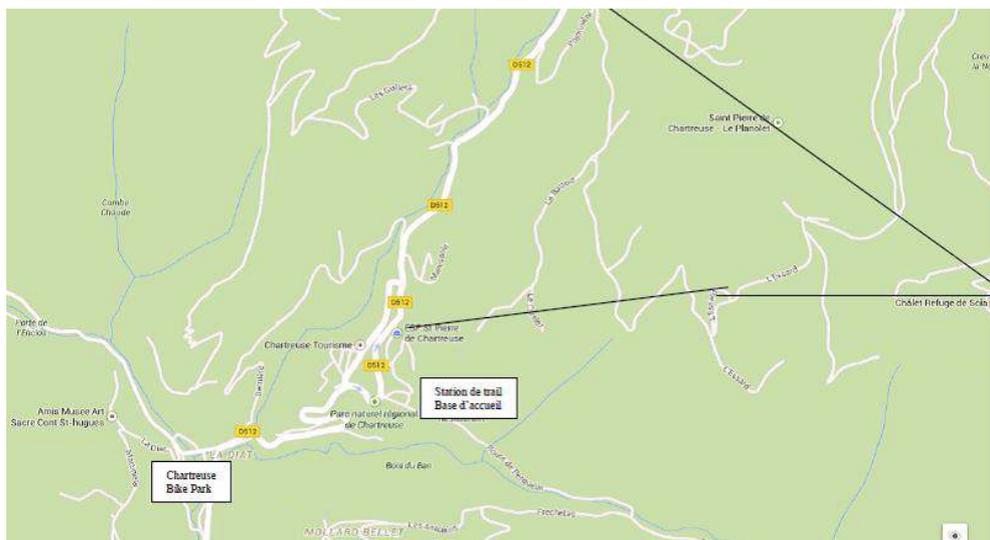
locaux de l'entreprise : *“Quand [l'entreprise] Raidlight s'est installée et a proposé via la station de trail d'accueillir Cartusiana, ça a permis de faire un petit centre sportif et dirigé vers la montagne. Donc, on est dans les mêmes locaux maintenant.”* Les acteurs ont ensuite stabilisé leurs relations avec la création d'une association entre la mairie, le PNR de Chartreuse, Raidlight et Cartusiana pour gérer la station de trail, inaugurée au printemps 2011. Cette formalisation des relations contribue à augmenter le degré de structuration du contexte d'action (Friedberg, 1993). Les acteurs se rendent ainsi plus prévisibles face à leurs partenaires d'interaction, mais ils l'acceptent car ils peuvent en tirer profit. Par exemple, l'arrivée de cette activité a permis à Cartusiana de créer une nouvelle offre de service : *“On encadre les activités de course à pied, notamment pour l'apprentissage de la descente à pied ; car c'est une spécificité que beaucoup de gens qui courent en plaine ne maîtrisent pas.”* Les profits sont également économiques pour l'entreprise Raidlight (augmentation de son chiffre d'affaires), mais également pour la commune et la Communauté de communes avec le développement touristique (*“Nous avons vu l'implantation de cette entreprise comme une aubaine, avec une nouvelle offre pour attirer chaque année environ 15 000 visiteurs dans le massif ”*) ou encore le développement d'un marketing territorial. En effet, le maire de l'époque évoque dans le journal municipal *“les bénéfices d'une telle implantation, que ce soit au niveau des retombées économiques directes et indirectes, d'image, de tourisme...”*. Et de manière indirecte, cette implantation peut bénéficier au mouvement sportif avec la promotion d'une nouvelle activité sportive.

- 21 Cependant, la création de la station de trail n'a pas été sans engendrer des tensions et des conflits sur le territoire d'accueil. Il apparaît en effet que l'espace rural/montagnard comme espace récréatif entre en tension avec l'espace résidentiel et/ou productif des habitants (Mormont, 2006). C'est ainsi que sur un forum de discussion sur Internet apparaissent des oppositions tranchées entre ceux qui dénoncent une marchandisation du territoire (*“Comme le ski, ces activités s'inscrivent dans une logique consommatrice de la montagne, transformée en parc d'attractions où l'avis de ceux qui utilisent le territoire (agriculteurs, forestiers, alpagistes...) a moins de poids que le porte-monnaie des touristes potentiels.”*) et ceux qui voient dans le projet de station de trail une possibilité de développement (*“Même si c'est pour le fric que cette station a été créée, eh bien on s'en fout, elle amènera du monde et fera vivre les gens du coin !”*). On retrouve ici la dialectique entre espace perçu et espace vécu : *“Vivre sur le territoire à l'année versus consommer le territoire comme un espace récréatif et contemplatif comme citadin de proximité”* (Savelli, 2012, p. 2).
- 22 Mais, surtout, le principal point de friction vient du rapport entre le mode de développement touristique basé sur une diversification touristique et celui qui valait jusqu'alors, centré sur la station et la saison hivernale. Celle-ci est en effet constitutive de la réalité territoriale de Saint Pierre-de-Chartreuse (Coste et Lajarge, 2013), et la commune est encore largement tenue par d'anciennes familles et des habitants propriétaires engagés directement dans les retombées économiques de la station. La forme traditionaliste conserve une place importante dans la gestion de ce territoire sportif et touristique : *“[...] dans cette logique d'action, la conservation des traditions, la maîtrise du pouvoir local, le respects des ententes et des anciens prédominent”* (Corneloup et al., 2001, p. 33). Dans ce cadre, les touristes qui ne consomment pas localement, comme cela peut être le cas pour des *trailers* qui se contentent de parcourir un territoire en courant, ne sont pas considérés comme de bons clients par les commerçants conservateurs.
- 23 Cependant, il s'avère que la mise en place de la station de trail contribue à l'attractivité, notamment touristique, du territoire. En effet, la fréquentation de la base d'accueil est

estimée à 10 000 personnes par an. Si certaines ne sont pas des *trailers*, d'autres restent en séjour touristique pour pratiquer l'activité : *"Il y a une personne qui revient pour la quatrième fois chez un hébergeur pendant une semaine ; [cette personne] revient en famille, et loue son hébergement pour courir."* Et selon une étude menée par l'office du tourisme, 85 % des commerçants de Saint-Pierre-de-Chartreuse affirment que l'implantation de la station de trail a eu un effet bénéfique pour eux.

- 24 À la suite de l'entreprise Raidlight, l'entreprise K-124 a décidé d'installer son siège social à Saint-Pierre-de-Chartreuse dans un bâtiment vendu par la mairie situé à proximité de la base de loisirs de La Diat, sur un terrain propice à l'aménagement d'un parc de trial et d'une piste de BMX (*"un lieu de pratique libre, mais aussi un outil pour mettre en œuvre des stages, des compétitions et organiser des événements"*). Le gérant souligne le rôle déterminant de la communauté de communes, qui a *"su faire évoluer ses propositions pour se rapprocher le plus possible de nos souhaits"*. Comme cela a été le cas avec Raidlight, l'implantation de l'entreprise K-124 a été vue comme une aubaine aussi bien pour le développement économique du territoire que pour la diversification de l'offre touristique. La municipalité de Saint-Pierre-de-Chartreuse a alors *"profité du fait que l'entreprise K-124 vienne s'installer en Chartreuse pour aller faire des demandes de subventions et réaliser une zone de trial. (...) Et comme à chaque fois, le Parc est vraiment à nos côtés pour nous aider à monter les dossiers, pour aller frapper aux bonnes portes et faire toute cette mise en place"*. Le projet de bike park a donc pu voir le jour sur des terrains communaux dans la continuité de la base de loisirs existante, grâce à la pertinence des acteurs publics (Friedberg, 1993). La municipalité a pris la décision de laisser le site en libre accès et de ne pas faire payer l'entrée, et *"plutôt essayer de profiter de l'apport de nouveaux pratiquants sur le Bike Park pour en tirer des bénéfices pour les commerces, pour l'hébergement, pour la vie économique du village"*. La fréquentation du Bike Park permet ainsi de dynamiser l'espace de loisirs de La Diat qui est géré par la commune, et sur lequel l'entreprise BK Games a pu installer un BigAirBag. Cette entreprise trouve donc un intérêt particulier dans le développement d'une nouvelle pratique qui est susceptible de lui amener des clients. L'aménagement du Bike Park a également été apprécié par le club de VTT Chartreuse, car il constitue un outil intéressant pour les apprentissages techniques. Cependant, cette utilisation reste occasionnelle, car les parcours proposés sont *"très techniques et infaisables pour des débutants"*.
- 25 La création du Bike Park n'a finalement pas engendré de conflits avec les acteurs historiques de la station, car c'est une activité qui est dans la continuité du développement du VTT. Cette activité qui permet de faire fonctionner les remontées mécaniques en saison estivale vient ainsi renforcer la place centrale de la station dans le développement touristique de Saint-Pierre-de-Chartreuse, ce qui conforte la position des acteurs conservateurs. Par ailleurs, la réalisation du Chartreuse Bike Park a permis de développer le tourisme sportif : *"On a pas mal d'Anglais, d'Irlandais qui sont venus cet été. Ils posent leur camping-car et ils restent trois ou quatre jours. Et c'est généralement juste avant les événements trial, coupe du monde, coupe d'Europe qu'il y a dans les parages."* Cependant, pour le moment, la fréquentation du Bike Park n'est pas très importante, car c'est un parcours très technique et du coup très élitiste. Le projet est alors de développer une piste de BMX qui serait plus accessible à des publics débutants, mais, pour des raisons financières, il a fallu faire des choix : *"La partie trial, ça faisait une dépense de 60 000 euros ; la partie BMX, c'est 300 000 euros ; donc ce n'est pas la même chose. Mais c'est vrai que si on avait commencé par le BMX, on aurait bien plus de retours parce que les trialistes sont quand même peu nombreux sur la région."*

Figure 2 : Localisation des aménagements réalisés



- 26 Les aménagements réalisés (que ce soit pour le VTT de descente, le trail et le trial) ont aussi favorisé le développement de l'excursionnisme, avec des pratiquants en provenance des villes voisines qui viennent à la journée : *“On a pas mal de Lyonnais, de gens de Bourgoin, de la région de Saint-Laurent-du-Pont, Voiron, qui viennent en Chartreuse. On va dire que c'est du 50-50, autant de citadins que de vacanciers sur place. (...) Et sur le mois d'août, on voit un net changement : on a plus de locaux, des habitants proches, que de vacanciers.”* Ainsi, ces pratiquants ne sont pas à proprement parlé des touristes sportifs. Cependant, lorsque l'on s'intéresse au développement local des territoires, ces pratiquants sont également à prendre en considération car, comme le suggèrent Bouchet et Bouhaouala (2009), *“lorsque des individus ou des groupes d'individus achètent des loisirs sportifs dans un territoire touristique, ils génèrent de l'activité sociale et économique, même si cela ne nécessite pas un déplacement avec une nuitée”* (*ibid.*, p. 7). Nous retiendrons donc la définition que ces auteurs donnent du tourisme sportif, à savoir ce qui renvoie *“aux loisirs sportifs consommés en relation avec le secteur ou les territoires touristiques, même en l'absence de nuitée”* (*ibid.*, p. 6), car ces activités jouent pleinement leur rôle dans la diversification touristique des territoires et participent à une dynamique de croissance endogène.
- 27 Ainsi, contrairement à la station de Font d'Urle dans le Vercors (Rech, Mounet et Briot, 2009), où les nouvelles activités sportives ont fait irruption sans être le fruit d'une action délibérée des acteurs locaux, à Saint-Pierre-de-Chartreuse le processus de diversification touristique est endogène. Même si des tensions persistent autour de la voie de développement à suivre, il est possible de considérer que ces nouvelles activités participent au renouvellement de l'attractivité du territoire, que ce soit pour les touristes ou les excursionnistes.

## Un projet controversé

- 28 Si les tensions entre les acteurs n'ont pas remis en cause la réalisation des aménagements pour le développement des activités estivales, il n'en est pas de même pour le projet d'espace de ski de randonnée, porté par le gérant de l'entreprise Raidlight au début de l'hiver 2012-2013. Ce projet est issu du constat qu'il existe un lien entre l'activité trail et le

ski de randonnée, puisque de nombreux *trailers* font du ski de randonnée l'hiver. Cependant, l'objectif et la cible visée sont beaucoup plus larges ; en effet, "le but est d'initier les gens pour qu'ils puissent ensuite pratiquer en montagne", "beaucoup de gens veulent se mettre au ski de rando ; ils aimeraient s'y mettre mais ils ne savent pas comment faire, parce que c'est compliqué". L'objectif est aussi commercial, car la société Raidlight, spécialisée dans la fabrication de vêtements et de chaussures pour le trail, a racheté, en 2010, la société Vertical, elle-même spécialisée dans la fabrication de vêtements de montagne. Ce projet a rapidement reçu l'adhésion du PNR de Chartreuse et de la communauté de communes puisque, en répondant "au souhait de la clientèle touristique demandeuse de séjours multi-activités", il faisait écho à leur objectif de diversification touristique. Pour mener à bien ce projet, Raidlight a sollicité l'accord de l'ONF pour l'usage des chemins forestiers menant au sommet de la station et en faire ainsi des itinéraires de montée qui n'empiètent pas sur le domaine skiable.

Figure 3 : Itinéraire du parcours d'initiation de ski de randonnée



- 29 Un partenariat a aussi été trouvé avec les loueurs de la station pour qu'ils acceptent de prêter du matériel lors de la première sortie effectuée par les nouveaux pratiquants : "On a tout de suite été favorable au projet, car cela nous permet de développer la location de skis de randonnée." Enfin, ce projet a obtenu le soutien du Cluster Montagne : "Alors même que vous êtes sur le point de lancer un nouveau projet avec 'Chartreuse Espace Ski de rando', nous souhaitons par ce courrier vous indiquer très officiellement le soutien du Cluster Montagne à l'ensemble de ces initiatives. En effet l'offre de loisirs de la montagne française manque manifestement d'offres structurées en termes de communication, d'aménagement, d'équipement, d'accompagnement... Avec vos différents projets, vous apportez de nouvelles solutions innovantes et visionnaires."

- 30 Ainsi, plusieurs acteurs se sont associés au projet car ils y trouvaient leur intérêt. Cependant, il a vu le jour dans un contexte politique local mouvementé. En effet, au sein de la municipalité, plusieurs dysfonctionnements, concernant notamment la gestion du domaine skiable, et une opposition d'une partie du conseil municipal ont abouti à la démission du maire au printemps 2012. Le nouveau conseil municipal s'est opposé au projet, comme l'indique le gérant de Raidlight dans un blog : *"J'avais en son temps proposé à Monsieur le maire et à ses adjoints de réaliser ce projet ensemble de manière constructive pour Saint-Pierre-de-Chartreuse, mais cela n'a pas été possible face à leur refus permanent."* Les représentants de l'équipe municipale à la communauté de communes ont en effet refusé de voter une subvention intercommunale pour ce projet, comme le relate *Le Dauphiné libéré* du 17 novembre 2012 : *"Les élus de la communauté de communes Chartreuse Guiers ont trouvé une autre pomme de discorde. Le point de départ ? Une subvention (11 000 €) à verser à la station de trail pour réaliser un parcours de ski de randonnée. Le maire de Saint-Pierre-de-Chartreuse et président du Sivu de la station a glissé qu'il était contre le balisage prévu."*
- 31 Ainsi, le projet d'espace de ski de randonnée n'a pas obtenu le soutien du nouveau conseil municipal, car il n'allait pas dans le sens des intérêts de la nouvelle majorité. L'activité a même été interdite par arrêté municipal, officiellement pour des questions de sécurité, mais surtout parce qu'elle entrainait en concurrence avec celle du ski alpin, d'autant plus qu'il s'agit d'une activité "gratuite", ses pratiquants n'utilisant pas les remontées mécaniques. Elle provoque également des changements spatiaux et engendre des interférences sur les espaces traditionnels réservés aux skieurs, étant donné que *"l'appropriation d'un espace de pratique par les acteurs d'une nouvelle activité est un enjeu de lutte"* (Rech, Mounet et Briot, 2009, p. 168). Ce refus de partager l'espace avec cette nouvelle activité est donc, une nouvelle fois, révélateur des conflits d'intérêt au sein de la commune entre les partisans de la diversification touristique et les acteurs qui souhaitent rester centrés uniquement sur l'activité ski. Comme c'est le cas pour la station de trail, les oppositions rencontrées par les promoteurs du projet montrent la forte présence de la forme traditionaliste dans la gestion du territoire. Cette présence constitue un frein aux projets de diversification touristique du territoire et peut porter préjudice à son développement. Finalement, *"la difficulté qu'éprouve toute nouvelle activité à s'intégrer spatialement sur le site pose la question de l'adaptabilité des stations de moyenne montagne face aux changements qui les affectent"* (Rech, Mounet et Briot, 2009, p. 170).

## Conclusion

- 32 À Saint-Pierre-de-Chartreuse, face aux mutations des sports d'hiver, les acteurs de la destination ont été amenés à coordonner leurs actions pour proposer de nouvelles offres touristiques et renouveler l'attractivité du territoire. Si un consensus a pu être trouvé pour développer l'activité VTT puis le trail, les projets de station de trail et, surtout, d'espace de ski de randonnée ont fait émerger des oppositions de la part des acteurs traditionnels engagés directement dans les retombées économiques de la station. En effet, même si ces activités disposent d'un potentiel économique pouvant contribuer au développement touristique du territoire, elles entrent en concurrence avec le ski alpin. Ainsi, leur propre développement dans la station est subordonné à leur impact sur cette activité qui, comme à Font d'Urle, *"conserve un rôle central par son historicité et par les capacités décisionnaires de ses acteurs"* (Rech, Mounet et Briot, 2009, p. 168). Cette situation peut être un frein à la diversification touristique du territoire.

- 33 De plus, comme le propose Bourdeau (2007, p. 218), “la préoccupation de diversification liée à l’atténuation des effets du changement climatique ne repose pas seulement sur une offre de nouvelles activités récréatives (déjà très étoffée), mais aussi sur l’intérêt porté à de nouveaux espaces, de nouveaux publics, de nouveaux temps, de nouveaux sens et de nouveaux modes d’intelligence culturelle et territoriale du tourisme”. Il ne s’agit plus de réaliser de simples aménagements récréatifs et sportifs, mais de reconsidérer la place de la culture par rapport à ces aménagements, car celle-ci “est et devient de plus en plus centrale pour construire l’attractivité de ces lieux et leur marquage” (Corneloup, 2007, p. 184). Il ne s’agit pas non plus de réaliser des équipements et des aménagements sans prendre en compte les pratiques et le rôle des visiteurs dans l’expérience située qu’ils vivent (Bourdeau, 2009a). Il apparaît alors primordial d’analyser la manière dont les touristes vivent leurs expériences touristiques au sein des stations et d’appréhender la compétitivité de manière globale en y intégrant notamment la qualité de l’expérience vécue par le visiteur.

---

## BIBLIOGRAPHIE

Henri AMBLARD, Philippe BERNOUX, Gilles HERREROS et Yves-Frédéric LIVIAN, *Les Nouvelles Approches sociologiques des organisations*, Seuil, 1996.

Alain BLANCHET et Anne GOTMAN, *L’Enquête et ses méthodes : l’entretien*, Armand Colin, 2005 (2<sup>e</sup> édition).

Luc BOLTANSKI et Laurent THÉVENOT, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Gallimard, 1991.

Laurent BOTTI, Olga GONCALVES et Nicolas PEYPOCH, “Analyse comparative des destinations ‘neige’ pyrénéennes”, *Revue de géographie alpine | Journal of Alpine Research*, vol. 100, n° 4, 2012. URL : <http://rga.revues.org/1843> ; DOI : 10.4000/rga.1843.

Patrick BOUCHET et Malek BOUHAOUALA, “Tourisme sportif. Un essai de définition socio-économique”, *Téoros*, vol. 28, n° 2, 2009.

Philippe BOURDEAU, “L’après-ski a déjà commencé”, dans Philippe Bourdeau (dir.), *Les Sports d’hiver en mutation. Crise ou révolution géoculturelle ?*, Lavoisier, 2007.

Philippe BOURDEAU, “De l’après-ski à l’après-tourisme, une figure de transition pour les Alpes ?”, *Revue de géographie alpine | Journal of Alpine Research*, vol. 97, n° 3, 2009a. URL : <http://rga.revues.org/1049>; DOI : 10.4000/rga.1049.

Philippe BOURDEAU, “Interroger l’innovation dans les Alpes à l’échelle locale”, *Revue de géographie alpine | Journal of Alpine Research*, vol. 97, n° 1, 2009b. URL : <http://rga.revues.org/786>; DOI : 10.4000/rga.786.

Éric BOUTROY, Philippe BOURDEAU, Pascal MAO et Nicolas SENIL, “Combinaison de proximités géographiques et socio-économiques”, *Revue de géographie alpine | Journal of Alpine Research*, vol. 100, n° 3, 2012. URL : <http://rga.revues.org/1890> ; DOI : 10.4000/rga.1890.

- Jean CORNELOUP, "Comment est abordée la question de l'innovation dans les sciences sociales ?", *Revue de géographie alpine / Journal of Alpine Research*, vol. 97, n° 1, 2009. URL : <http://rga.revues.org/828>; DOI : 10.4000/rga.828.
- Jean CORNELOUP, "Ambiance et univers culturels dans les stations de sports d'hiver", dans Philippe Bourdeau (dir.), *Les Sports d'hiver en mutation. Crise ou révolution géoculturelle ?*, Lavoisier, 2007.
- Jean CORNELOUP, Malek BOUHAOUALA, Cécile VACHÉE et Bastien SOULÉ, "Formes de développement et positionnement touristique des espaces sportifs de nature", *Loisir et société / Society and Leisure*, vol. 24, n° 1, 2001.
- Jean CORNELOUP, "Les modèles de développement en management des espaces de nature", *Montagnes Méditerranéennes*, n° 11, 2000.
- Federica CORRADO, "Vers un concept opératoire : la ressource territoriale", *Montagnes Méditerranéennes*, n° 20, 2004.
- Anne COSTE et Romain LAJARGE, "Habitabilité périurbaine et territorialités renouvelées par les pratiques de nature", colloque *Explorer le territoire par le projet. L'ingénierie territoriale à l'épreuve des pratiques de conception*, AgroParisTech Clermont-Ferrand, (13-15 novembre) 2013.
- Jean-Christophe DISSART, "Co-construction des capacités et des ressources territoriales dans les territoires touristiques de montagne", *Revue de géographie alpine / Journal of Alpine Research*, vol. 100, n° 2, 2012. URL : <http://rga.revues.org/1781>; DOI : 10.4000/rga.1781.
- Philippe DUHAMEL et Rémy KNAFOU, *Mondes urbains du tourisme*, Belin, 2007.
- Hugues FRANÇOIS, "Durabilité des ressources territoriales et tourisme durable : vers quelle convergence ?", *Géographie, économie, société*, vol. 10, n° 1, 2008. [URL : DOI 10.3166/ges.10].
- Hugues FRANÇOIS et Sylvain BILLET, "De la station au territoire : quels contours pour les destinations touristiques ?", *Mondes du tourisme*, n° 2, 2010.
- Hugues FRANÇOIS, Maud HIRCZAK et Nicolas SENIL, "De la ressource à la trajectoire : quelles stratégies de développement territorial ?", *Géographie, économie, société*, vol. 15, n° 3, 2013.
- Erhard FRIEDBERG, *Le Pouvoir et la règle. Dynamiques de l'action organisée*, Seuil, 1993.
- Sean GAMMON et Tom ROBINSON, "Sport and tourism: A conceptual framework", *Journal of Sport & Tourism*, vol. 8, n° 1, 2003. [URL : DOI : 10.1080/14775080306236].
- Rodolphe GHIGLIONE et Benjamin MATALON, *Les Enquêtes sociologiques : théorie et pratique*, Armand Colin, 1991.
- Hervé GUMUCHIAN et Bernard PECQUEUR, *La ressource territoriale*, Anthropos, 2007.
- Hadjou LAMARA, "Les deux piliers de la construction territoriale : coordination des acteurs et ressources territoriales", *Développement durable & territoires*, 2009. URL : <http://developpementdurable.revues.org/8208> ; DOI : 10.4000/developpementdurable.8208.
- Pierre LASCOUMES et Patrick LE GALÈS, *Sociologie de l'action publique*, Armand Colin, 2006 (1<sup>re</sup> édition).
- Andrea MACCHIAVELLI, "Le tourisme alpin", *Revue de géographie alpine / Journal of Alpine Research*, vol. 97, n° 1, 2009. URL : <http://rga.revues.org/818> ; DOI : 10.4000/rga.818.
- Marc MORMONT, "Conflit et territorialisation", *Géographie, économie, Société*, vol. 8, n° 3, 2006.

Mari OIRY-VARACCA, "Préface", *Revue de géographie alpine | Journal of Alpine Research*, vol. 100, n° 2, 2012. URL : <http://rga.revues.org/1779>.

Pierre PAILLÉ et Alex MUCCHIELLI, *L'Analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Armand Colin, 2003.

Charles PIGEASSOU, "Le tourisme sportif", dans Patrick Bouchet et Charles Pigeassou (dir.), *Management du sport : actualités, développements et orientations de la recherche*, AFRAPS, 2006.

Yohann RECH, Jean-Pierre MOUNET et Marika BRIOT, "L'innovation dans les sports de nature : l'irruption de nouvelles activités dans une station de sports d'hiver", *Espaces et sociétés*, n° 136-137, 2009.

Didier RICHARD, Emmanuelle GEORGE-MARCELPOIL et Vincent BOUDIÈRES, "Changement climatique et développement des territoires de montagne : quelles connaissances pour quelles pistes d'action ?", *Revue de géographie alpine | Journal of Alpine Research*, vol. 98, n° 4, 2010. URL : <http://rga.revues.org/1322>; DOI : 10.4000/rga.1322.

Nicolas SAVELLI, "Géopolitique touristique d'un 'bout du monde'", *Revue de géographie alpine | Journal of Alpine Research*, vol. 100, n° 2, 2012. URL : <http://rga.revues.org/1790> ; DOI : 10.4000/rga.1790.

## NOTES

1. Le mot *problème* doit être pris dans un sens large : cela peut être un obstacle à surmonter, mais également un projet concernant différents acteurs.

---

## RÉSUMÉS

À Saint-Pierre-de-Chartreuse (Isère), les élus de la commune, de la Communauté de communes Chartreuse Guiers et du Parc naturel régional de Chartreuse avaient la volonté de s'engager dans une diversification touristique pour développer un "tourisme quatre saisons". Dans le même temps, deux entreprises spécialisées dans la fabrication de matériel sportif ont implanté leur siège social sur le territoire communal, pour être plus proches de leurs clients-pratiquants. Cette étude a pour objet d'analyser comment différents acteurs aux intérêts propres ont été amenés à coordonner leurs actions pour mener à bien leurs projets de développement autour des sports de nature ; et comment ce processus contribue à la diversification touristique du territoire. Les résultats montrent que les acteurs publics et privés ont coordonné leurs actions pour développer une nouvelle offre touristique autour d'activités sportives estivales. Cependant, des désaccords persistants sur la stratégie de développement touristique à mettre en place constituent un frein à l'émergence d'une nouvelle activité hivernale, car celle-ci entre en concurrence avec l'activité de ski alpin.

At St Pierre de Chartreuse (Isère), Common elected officials, community common Chartreuse Guiers and Chartreuse Regional Natural Park wanted to engage in tourism diversification to develop a "four-season tourism." Meanwhile, two companies specialized in sports equipment

manufacturing have established offices in the municipality, to be closer to their customers. This study aims to analyze how different actors coordinate for their development around the outdoor sports; and how this process contributes to the diversification of the tourist territory. The results show that the public and private stakeholders have coordinated their actions to develop a new tourism offer around summer sports. However, disagreements about tourism development strategy place a brake of a new winter activity because it competes with alpine skiing.

## INDEX

**Mots-clés** : tourisme sportif, diversification, station de ski, moyenne montagne, trail

**Keywords** : Sport tourism, ski resort, low mountain

## AUTEUR

**CLÉMENCE PERRIN-MALTERRE**

Maître de conférences en STAPS laboratoire EDYTEM (UMR 5204) Université de Savoie  
clemence.malterre@univ-savoie.fr